

Avis de projet de fusion

Société absorbante : TROIS CHENES INVEST

Forme : Société par actions simplifiée

Adresse du siège : la Terre Ronde – Parc d'Activité – 69770 VILLECHENEVE

Capital : 1.986.778,36 €

Numéro unique d'identification : 477 506 901

Lieu d'immatriculation : LYON

Société absorbée : ERIC FAVRE WELLNESS

Forme : Société par actions simplifiée

Adresse du siège : zone Artisanale de Chancolan – 69770 LONGESSAIGNE

Capital : 186.040 €

Numéro unique d'identification : 489 846 352

Lieu d'immatriculation : LYON

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 26 novembre 2024, il a été projeté la fusion par voie d'absorption de la société ERIC FAVRE WELLNESS par la société TROIS CHENES INVEST, avec effet fiscal et comptable rétroactif au 1^{er} janvier 2024.

Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue :

Actif : 12.689.951 €

Passif : 6.356.963 €

Actif net apporté : 6.332.988 €

Rapport d'échange des droits sociaux : Les associés de la Société Absorbée recevront 392 actions de la Société Absorbante contre une (1) action de la Société Absorbée. En conséquence et en rémunération des apports consentis par la société ERIC FAVRE WELLNESS à la société TROIS CHENES INVEST, il sera attribué aux associés de la société ERIC FAVRE WELLNESS 7.292.768 actions de la société TROIS CHENES INVEST de 0,14 € de valeur nominale chacune, qui seront à créer par la société TROIS CHENES INVEST à titre d'augmentation de son capital à concurrence de 1.020.987,52 €, assortie d'une prime de fusion de 5.312.000,48 €.

Date du projet commun de fusion : 26 novembre 2024

Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de LYON le 26 novembre 2024, tant pour le compte de la Société Absorbante que pour le compte de la Société Absorbée.

Les créanciers des sociétés fusionnantes dont la créance est antérieure au présent avis peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis sur le site internet de la société « **TROIS CHENES INVEST** » et de la société « **ERIC FAVRE WELLNESS** ».

Pour avis.